

publié le 11/08/2012 à 05:00

ÉCONOMIE | LIQUIDÉ EN JUILLET

Faïence et Cristal : trois offres de reprise ?

Le groupe Faïence et Cristal de France, en liquidation, devrait connaître son repreneur en début de semaine prochaine.



L'union régionale des Scop proposerait la création d'une société coopérative d'intérêt collectif articulée uniquement sur l'activité faïencière de Lunéville-Saint-Clément (photo) et Niderviller. Photo archives RL

Les repreneurs potentiels des activités du groupe Faïence et Cristal de France, FCF, ont eu jusqu'à midi, hier, pour déposer leurs offres. Elles sont désormais entre les mains du mandataire liquidateur, M^e Nardi. Celui-ci devrait faire connaître rapidement sa décision au tribunal de commerce de Metz, sans doute lundi.

Pour l'instant, rien ne filtre sur les noms des repreneurs du groupe, en liquidation judiciaire depuis le 23 juillet dernier. Les offres pourraient être au nombre de trois.

La première émanerait de l'union régionale des Scop (Sociétés coopératives et participatives), la seconde du dirigeant des émaux de Briare (une manufacture française de mosaïque basée à Briare dans le département du Loiret et la région Centre) et apportée par l'ancien PDG du groupe, le mystère plane sur la troisième.

Axe de la faïence

L'union régionale des Scop proposerait la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) articulée uniquement sur l'activité faïencière de Lunéville-Saint-Clément et Niderviller. Elle ne récupérerait pas l'activité des cristalleries de Portieux et de Vallerysthal, toutes deux en très grandes difficultés financières.

Sur la cinquantaine de salariés que comptait le groupe, la SCIC n'en reprendrait qu'une trentaine. « En fait, toute l'activité du groupe FCF avait été concentrée à Saint-Clément », rappelle Laurent Gouvion de Saint-Cyr, président de la communauté de communes du Lunévillois. La SCIC, si elle voit le jour, s'appuiera sur cette collectivité territoriale prête à mettre en jeu une belle somme et à restaurer les locaux.

Devraient aussi être partenaires, le conseil général de Meurthe-et-Moselle, le conseil régional et l'État. « Nous sommes aussi en contact avec des opérateurs privés, certains se sont déjà engagés. Notre but est de sauvegarder dans notre territoire un savoir-faire unique en France », avance le président.

Liens historiques

L'axe Saint-Clément-Niderviller s'explique par des « liens historiques ». En outre, la communauté de communes de la vallée de la Bièvre couvre les mêmes ambitions que son homologue du Lunévillois avec un engagement identique. Les deux collectivités ont élaboré un projet de développement commun.

Ce sera peut-être cette solution qui retiendra l'attention du mandataire judiciaire. Réponse pour les salariés dans quelques jours.

FCF comprenait

les faïenceries de Niderviller, Lunéville Saint-Clément

et les cristalleries

de Portieux

et de Vallerysthal.

M.-O. N.
Vu 92 fois
